

MILLERYINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - AVRIL 2023

LE MOT DU MAIRE

Le printemps est enfin arrivé et avec lui, l'espoir d'un renouveau et d'un retour à une vie plus normale après une année 2022 difficile pour nous tous. Je suis fier de dire que notre commune a traversé cette période avec courage et solidarité. Nous avons continué à avancer malgré les défis que nous avons rencontrés.



Au cours des derniers mois, nous avons organisé plusieurs manifestations qui ont permis aux habitants de se retrouver et de profiter de moments conviviaux ensemble. Permettez-moi de remercier toutes celles et tous ceux qui ont organisé ou participé à ces événements : la cérémonie des vœux, l'exposition du concours photo, la soirée moules-frites et le loto qui a eu un grand succès.

Je suis également ravi de vous informer que fin juillet, la Semaine Fédérale et Internationale de Cyclotourisme aura lieu à Pont-à-Mousson. Les cyclotouristes, dont une partie est hébergée chez l'habitant, sont attendus à Millery le mercredi 26 juillet. Je vous encourage à participer à l'organisation de leur passage dans notre village, ainsi qu'à leur hébergement.

La réunion publique organisée début février a donné à tous la possibilité de voir les projets d'aménagement des espaces publics dont la future place du village. Votre forte participation, à travers un questionnaire et des ateliers de travail, démontre que Millery est un village où les élus et les habitants sont intéressés par la qualité de leur cadre de vie et leur avenir. Je vous encourage à continuer à participer à la vie de notre commune, à partager vos idées et à contribuer à faire de Millery un lieu accueillant, dynamique et où il fait bon vivre.

Bernard BALLAND



27 avril
Coupure électrique

30 avril
Journée des
déportés 10h30

4 mai
Invitation des SVP

8 mai
Commémoration de la
victoire de 1945 à 10h

9 mai
Atelier patrimoine à
l'église à 18h

22 mai et 9 juin
Conseil Municipal
18h30

16 juin
Fête de l'école

1er juillet
Fête de l'été

2

CONSEIL MUNICIPAL
FINANCES
TRAVAUX

3

BASSIN DE POMPEY
ASSOCIATIONS
INFORMATIONS DIVERSES

4

LE SAVIEZ-VOUS?
PENSE-BETES



2 rue des chènevières
54 670 MILLERY
Tél 03 83 24 96 43
secretariat@millery.fr
www.millery.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Principales délibérations et décisions

- contractualisation pour l'entretien d'une partie des espaces verts (7.750,80 €) ;
- traitement fongique du presbytère (6.101,40 €) ;
- modification des tarifs de location de la salle Marcel Canet ;
- constitution avec le Bassin de Pompey d'un groupement de commande pour l'achat d'électricité et de gaz ;
- approbation du compte de gestion 2022 ;
- approbation du compte administratif 2022;
- vote du taux d'imposition des taxes locales ;
- vote du budget primitif 2023 ;
- attribution d'une subvention au Souvenir Français (200 €) ;
- participation au déficit de fonctionnement du périscolaire (2.761,55 € pour le solde 2022 et 6.000 € pour l'avance 2023);
- installation d'un système d'arrosage du mur végétal de la cour d'école, couplé à la récupération d'eau (2.484 €);
- extension du réseau public de distribution d'électricité avenue de la Moselle (5.435,28 €);
- travaux ONF pour la gestion durable du patrimoine forestier (6.600 €) ;
- remplacement du chauffe-eau de la salle polyvalente (2.052,96 €).

FINANCES

Bilan 2022

L'exercice 2022 se solde par un excédent de fonctionnement de 87.235,50 € (468.707,90 € en dépenses, 555.943,40 € en recettes) et par un déficit d'investissement de 7.814,84 € (228.567,51 en dépenses, 220.752,67 en recettes). L'année a été marquée par la guerre en Ukraine et la flambée des coûts énergétiques qui s'est propagée à toute l'économie. Face à cette période d'incertitudes, les dépenses de fonctionnement ont été contenues et les projets d'investissements menés à bien, à l'exception de l'installation de caméras de vidéo protection non réalisée. Au 31/12/2022, le résultat cumulé s'élève à +131.193,92 € en fonctionnement et à 134.479,62 € en investissement.

Budget 2023

Dans un contexte inflationniste, le budget 2023 a été établi avec la volonté de maîtriser et d'optimiser les dépenses de fonctionnement, de contenir les charges de personnel, de continuer à se désendetter en n'ayant pas recours à l'emprunt pour financer les investissements (ex : l'achat de la

parcelle Weyer financé en partie par la vente du presbytère), d'entretenir le patrimoine bâti et forestier de la commune, de ne pas augmenter la fiscalité et de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Le budget prévisionnel d'investissement est de 487.454,38 €, avec comme principales dépenses, l'achat de la parcelle Weyer (237.000 €), des travaux forestiers (6.600 €), le solde des travaux de la cour d'école (10.800 €), des équipements de chauffage et pour l'eau chaude sanitaire à la salle polyvalente et la mairie (5.800 €), le remplacement de portes-fenêtres en mairie (8.000 €), des frais d'études techniques pour la mairie et le projet de place de village (11.600 €) et les annuités d'emprunt (47.658 €). Les principales recettes d'investissement : la vente du presbytère (180.000 €), le solde des subventions attribuées en 2022 (41.000 €), le FCTVA (29.000 €) et le solde d'exécution de la section d'investissement reporté (134.480 €).

Au niveau fiscalité, la municipalité a décidé de maintenir les taux des taxes communales. Toutefois, la feuille d'impôt sera impactée par une augmentation de 7,1% des bases locatives (fixée par l'Etat) et des taxes intercommunales (lire ci-après).

TRAVAUX

Fin d'aménagement de la cour d'école

Les derniers aménagements de la cour d'école sont désormais terminés : mur végétal, pergola, plantations des arbres et des vivaces. Un îlot de fraîcheur en devenir pour les enfants du village.



Espaces publics et place de village

La démarche participative sur l'aménagement des espaces publics du village s'est clôturée par la réunion de présentation du diagnostic et des différentes propositions. Place désormais à la mise en oeuvre, et notamment, l'aménagement d'une place de village. Le cabinet INGAIA est chargé de constituer pour la fin de l'année un avant-projet permettant de solliciter des financeurs et de lancer ensuite la consultation des entreprises.

BASSIN DE POMPEY

Fiscalité 2023

Dans ce contexte ayant permis aux contribuables de bénéficier d'allègements fiscaux depuis plusieurs années, le Bassin de Pompey a décidé d'augmenter ses taux d'imposition pour financer le programme d'investissement du mandat dans une situation économique marquée par l'inflation qui impacte significativement le coût des projets.

Impôts directs locaux	2022	2023
Taxe Foncière - Bâti	6,10 %	7 %
Taxe Foncière - Non Bâti	4,72 %	5,42 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	11,24 %	12,90 %
Cotisation Foncière des Entreprises	26,33 %	27,83 %

Ordures ménagères

Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2022 (7,70%) et les tarifs de la part incitative (4,16€/m³, 1,30€/levée) sont maintenus pour l'année 2023.

Plan pluriannuel d'investissement Voirie 2023-2026

Elaboré à l'issue de la réalisation d'un diagnostic complet de l'état des voiries communales, ce plan s'élève à 10,5 millions d'euros et s'articule autour de trois programmes : maintenance, sécurisation et aménagement. A Millery, il se traduira par la réfection d'une partie de la rue des chènevières (entre la rue du Stade et la rue des Biches).

Atelier d'improvisation du patrimoine

Le Bassin de Pompey organise, mardi 9 mai 2023 à partir de 18h, une visite de l'église ouverte sur un temps d'échanges où chaque participant pourrait évoquer sa propre expérience avec ce patrimoine local, évoquer des anecdotes, amener d'éventuelles archives... L'objectif est de collecter des informations provenant de sources orales durant le temps d'échanges. **Contact : Mme BERNIER**
Tél. : 03 83 24 40 40 mbernier@bassinpompey.fr

ASSOCIATIONS

Les chats du Valmon

L'association qui a pris le relais de Chats Libres, recueille, nourrit, soigne, fait stériliser et adopter les chats et chatons abandonnés dans les villages du secteur. Elle est soutenue par les communes, par les habitants et certaines entreprises. Les divers dons en nature qu'elle reçoit sont toujours les bienvenus. Pour contacter ou rejoindre l'association :

Mme DECK tél 06 74 04 94 68 chatsduvalmon@free.fr

Invitation des Sauveteurs Volontaires de Proximité

Les Sauveteurs Volontaires de Proximité de Millery vous invitent à un apéritif pour faire connaissance et vous faire découvrir le Grand Nancy Défib ainsi que leurs interventions. Rendez-vous à la salle Marcel Canet le jeudi 4 mai à 18h30 autour d'un verre, afin de savoir qui est qui, qui fait quoi dans le village pour la survie de tout un chacun en cas d'arrêt cardiaque. Tout le monde est concerné, quel que soit son âge, et peut s'investir. **Contact : Gilbert PERETTI** tél. 06 47 96 77 28

INFORMATIONS DIVERSES

84e semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme

Neuf mille participants à vélo sont attendus du 23 au 30 juillet 2023 à Pont-à-Mousson et feront étape à Millery le mercredi 26. L'hébergement de 1500 participants est prévu chez l'habitant. N'hésitez pas si vous pouvez loger des participants. Chaque hébergement est rémunéré.

Contact COSFIC 2023 : 07 67 06 84 86

ou <https://sf2023-ffvelo.fr/zone-organisateur/>

Pour la journée du mercredi 26 juillet, plusieurs circuits au départ de Pont à Mousson passent par Millery avec un passage dans les rues du village autour de la salle polyvalente et du stade. Ainsi, toute la journée, des cyclotouristes s'arrêteront pour se restaurer ou se reposer. Pour assurer un bon fonctionnement, des bénévoles sont recherchés pour cette journée, notamment pour la restauration et la tenue de buvettes. Si vous êtes disponible, contactez **C.UGOLINI** 06 81 01 28 16.

L'accueil périscolaire, c'est Bricoles et Galipettes

Créé en 2008 par les communes de Millery et d'Autreville, l'accueil périscolaire et extra-scolaire est assuré par l'AFR, à la salle des fêtes d'Autreville. Bricoles et Galipettes accueille les enfants de 3 à 12 ans, de 7h30 à 18h30, autour d'un projet pédagogique. La restauration scolaire fait partie du dispositif. **Contact : S. DEHAYE** tél 03 83 24 08 81
<https://www.millery.fr/index.php/periscolaire/>

Inscriptions 2023/2024 à l'école

Les inscriptions des élèves actuellement scolarisés en grande section à Autreville sont automatiques ; il n'y a donc pas de démarche à entreprendre. Pour les élèves qui arrivent dans la commune, il est nécessaire d'obtenir de la mairie un certificat d'inscription. Les familles pourront ensuite prendre contact avec la directrice de l'école :

tél. 03 83 24 26 03 ce.0540761j@ac-nancy-metz.fr

Etat civil - Décès

Mme Frédérique BRENEOL le 4 janvier à 59 ans.

Mme Marguerite GUERIN le 10 janvier à 89 ans.

Prévention face aux menaces cyber

10 mesures pour assurer sa sécurité numérique : c'est l'objet de la lettre cyber du Ministère de l'Intérieur que vous pouvez retrouver en page « Actualités » sur le site <https://www.millery.fr>

Bienvenue à Ludovic LEROY

Ludovic a intégré le service technique le 7 mars 2023. Agé de 44 ans, il est natif de Millery et y habite. Formé en métallerie aluminium, il a une vingtaine d'années d'expérience dans les travaux publics.

LE SAVIEZ-VOUS?

L'agriculture biologique à Millery avec Joris

Après l'essor des vignobles à Millery pendant un siècle, notre village a connu le développement des exploitations agricoles. Ainsi, dans les années 1960, de nombreux cultivateurs avaient trouvé leur place sur le territoire : Auguste Poinso, Georges Weyer, Robert et Auguste Bodez, Gustave Vanesson, Jean Aigle, Pierre Choné, Paul L'huillier, Paul Beuvelot ou encore Emile Thouvenin. Il était alors habituel de croiser des vaches qui descendaient l'actuelle rue des templiers et s'arrêtaient pour boire dans l'abreuvoir situé sur l'ancienne place du haut, la place des vignes.

Aujourd'hui, il reste quelques unes de ces familles, notamment la ferme Vanesson, les exploitations Weyer et Poinso mais intéressons-nous plus particulièrement à Joris Pleut, originaire de Millery, qui, en 2009, s'est associé avec André Bodez, son cousin et parrain. En 2019, avec une exploitation de 175 hectares en polyculture / élevage, devant l'engouement des consommateurs, Joris s'est tourné vers l'agriculture biologique.

La suppression de certains produits phytosanitaires, la localisation de ses champs, proches des habitations et surtout située en zone de captage des eaux du village l'ont incité à se tourner vers ce type d'agriculture. Ce changement a été réalisé avec l'aide de la chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle qui a fait le diagnostic de faisabilité et donné les conseils sur les différents types de cultures, sur les moyens de production et sur la rentabilité de l'exploitation.

L'agriculture biologique est un mode alternatif de production agricole qui utilise différentes méthodes pour améliorer la fertilité du sol et respecter les équilibres naturels, elle impose la suppression de tous

traitements médicamenteux des animaux. Mais l'agriculture bio présente cependant des inconvénients : les rendements sont de moitié ceux de l'agriculture conventionnelle ; la suppression des pesticides et engrais chimiques implique une charge de travail plus importante ; ces derniers doivent respecter des règles strictes et sont contrôlés chaque année ; et surtout un produit bio reste en moyenne 30% plus cher pour le consommateur que son équivalent conventionnel.

Aujourd'hui, comment Joris vit ces contraintes ?



La suppression des pesticides augmente la charge de travail et a nécessité des investissements lourds : le désherbage est mécanique et les récoltes doivent être triées pour enlever les mauvaises graines mais ceci permet de travailler plus sainement, sans manipulation de produit toxique.

La rotation des cultures est plus longue que dans l'agriculture conventionnelle et nécessite des légumineuses ; elle porte sur huit ans : deux à trois années de luzerne pour absorber l'azote et la restituer aux cultures suivantes, une année de blé, une année d'orge de printemps, une année de pois fourragers qui restitue également de l'azote, une année de blé, une année de tournesol et enfin une année de triticale. Cette rotation permet à la terre de s'épuiser moins rapidement, d'apporter l'azote nécessaire aux céréales et certaines de ces plantes assurent une bonne couverture de la terre limitant la salissure de la culture.

Certes, le bilan est un peu mitigé, l'avenir du bio est incertain : en effet, l'offre est plus importante que la demande, les prix diminuent mais pour Joris, c'est une expérience intéressante et très enrichissante, lui permettant d'être plus proche de la nature et il espère que ce système respectueux de l'environnement pourra perdurer et notamment pour les générations futures.

Directeur de la publication : Bernard BALLAND

PENSE-BETES SECRETARIAT DE MAIRIE Nouveaux horaires depuis janvier 2023 ! Mardi 16h30-18h30 Mercredi 10h-12h Et sur rendez-vous	LES NUMÉROS EN CAS D'URGENCE 24h/24	15 SAMU Intervention d'une équipe médicale lors d'une situation d'urgence ainsi que la redirection vers un organisme de permanence de soins	17 POLICE SECOURS Signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate des forces de l'ordre
	112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes témoin ou victime d'un accident au sein de l'Union Européenne	18 SAPEURS-POMPIERS Situation d'urgence ou un accident concernant des personnes ou des biens qui entraîne une intervention rapide	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES Situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Accessible par SMS et Fax.